

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le deux avril deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chapeiry, dûment convoqué en séance ordinaire, le vingt-quatre mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de François CHARLES, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN
EXERCICE : 15**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
PRESENTS ET REPRESENTES :
15**

**DELIBERATION
RECEPTIONNEE EN
PREFECTURE LE :**

DELIBERATION PUBLIEE LE :

PRESENTS :

AGUETTAND-PIEMONTAIS Chantal
AGUETTAND-PIEMONTAIS Julien
BERTHET David
BETEND Claire
BIBOLLET Benoît
CHARLES François
DALEX Jeremy
GERMAIN Marie-Jeanne
GURCEL Virginia
HIERSO Georges
LAPERRIERE Véronique
PELISSIER Stéphane
REDOUX-DUMERMUTH Chantal
COURENQ-THOMAS Julie
ONT DONNE PROCURATION :
COSTER Mathieu à AGUETTAND-PIEMONTAIS Julien
SECRETAIRE DE SEANCE :
BETEND Claire

**DÉLIBÉRATION N°16/2026 - DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET D'UN
DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS D'ALBY - S.I.P.A.**

Vu les articles L2122-7 et L5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du Syndicat intercommunal du Pays d'Alby,

M. Le Maire expose au Conseil qu'à la suite des opérations électorales du 15 mars 2026, il y a lieu, et ce conformément aux statuts du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby - S.I.P.A. - de procéder à l'élection de **deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant** ;

Monsieur le Maire indique que, s'agissant d'un syndicat intercommunal, l'élection doit avoir lieu au scrutin secret sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y procéder (*en application de l'art. L 5211-7 du CGCT*).

Se portent candidats :

Titulaires :

- François CHARLES
- Benoit BIBOLLET

Suppléant :

- Stéphane PELISSIER

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité :

- de ne pas procéder au vote à scrutin secret

DECIDE

- Par 15 voix pour, de désigner Monsieur François CHARLES, en tant que délégué titulaire,
- Par 15 voix pour, de désigner Monsieur Benoît BIBOLLET, en tant que délégué titulaire,

- Par 15 voix pour, de désigner Monsieur Stéphane PELISSIER, en tant que délégué suppléant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

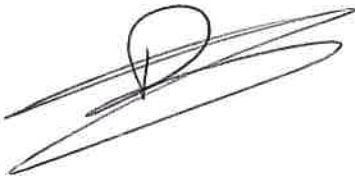
Pour : 15 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance
Claire BETEND



Le Maire
François CHARLES

